

REUNION CTA DU 5 SEPTEMBRE 2017
Espace Patrick Dupont à Péronne

Présents :

Isabelle LOMINET ; MM. Christophe CARON ; Johann Coquin ; Yohann LEGAL ; Tarik EL MAHDALI ; Philippe LAFOLLET ; Philippe VAN DER HAEGEN ; Pascal CARADEC ; Hervé EVRARD ; Floryan FANTACCINO ; Julien PIERS ; David MINETTE ; Michel OVERSTEYNS ; Jean-Pierre REGEMBAL ; Bertrand RIDELAIRE ; Hervé TERNEL ; Hervé VLAMINCK ;

Invités : Mme Christine RENAUD ; M. Grégory GOSSEAU

Excusés : Mme. Clémentine LECLERCQ ; MM. Michel DESTOMBES (invité) ; Tomas WOSNIAK

Début de réunion 19:35

Ouverture du Président de la CTA qui remercie le club de Péronne pour la logistique mise à disposition de la commission. Cette réunion est le prolongement et la validation des échanges entre les membres présents lors de la réunion du 5 juillet.

1- point des commissions et validation de l'organigramme

CTJA :

Coordination : Johann COQUIN. En ressources : Yohann LEGAL, Christophe CARON, Jean-Pierre REGEMBAL ; Floryan FANTACCINO et Hervé TERNEL.

COMMUNICATION DE L'ARBITRAGE :

La commission travaillera en lien avec Michel DESTOMBES, Président de la Commission Communication de la Ligue. Le relai avec cette commission et les permanents de la communication sera effectué par Grégory GOSSEAU.

La [Newsletter de septembre](#) de la ligue des Hauts de France prévoit une présentation de la refonte du projet arbitrage et des différentes obligations des clubs.

FORMATIONS :

Coordination des Formations en adéquation avec la réforme de l'arbitrage : Hervé TERNEL

L'animation de ce groupe de travail s'effectuera en transversalité avec Jean-Pierre REGEMBAL, Pascal CARADEC, Bertrand RIDELAIRE, Michel OVERSTEYNS, David MINETTE, Hervé VLAMINCK, Yohann. LEGAL, Johan COQUIN.

La coordination de la formation arbitrage prendra en compte :

- **La formation des Clubs** (écoles d'arbitrage) : Coordination : Johann Coquin (animateur et accompagnateurs d'Ecole d'Arbitrage). Guillaume BASTON, CTF du comité de l'Aisne sera sollicité.



Les objectifs de cette formation consistent à mettre les clubs en conformité avec les critères définis par le projet fédéral :

- Mai 2019 : tous les clubs professionnels et de niveau national opérationnels (quota d'animateurs d'école d'arbitrage et accompagnateurs de JAJ formés)
- Mai 2020 : tous les clubs régionaux opérationnels (quota d'animateurs d'école d'arbitrage et accompagnateurs de JAJ formés)

Pour se faire, une identification des personnes ressources certifiées (personnels ayant suivi la formation fédérale « Formateur de formateur ») doit être réalisée pour s'impliquer dans ces formations prioritaires.

- La formation des Juges Arbitres Jeunes régionaux : Johann COQUIN
- La formation continue des Juges Arbitres en région : Christophe CARON
- Formation Superviseurs : Coordination Isabelle LOMINET. : formateurs Christophe CARON ; Pascal CARADEC
- Arbitres : promouvables : Jean Pierre REGEMBAL
- Officiels de table : Christophe CARON

Documents-support utilisés :

- Les prérequis du dossier d'habilitation fédérale.
- Une synthèse des missions à distribuer et à décliner, document interne de travail réalisé par Hervé TERNEL
- Un exemple de fiche action, outil de synthèse de la présentation de la formation, document interne de travail

Chaque thème de formation sera animé par un coordonnateur et encadré par des formateurs validés par l'Institut Fédérale de la Formation et de l'Emploi (IFFE).

- **DESIGNATIONS :**

Validation des désignations : Christophe CARON.

Ressources : Johann COQUIN ; Philippe LAFOLLET ; Yohann LEGAL ; Floryan FANTACCINO ; Tarik EL MAHDALI ; Julien PIERS ; Bertrand RIDELAIRE ; Philippe VAN DER HAEGEN.

- **FEMINISATION DE L'ARBITRAGE**

Coordination Hervé VLAMINCK ; ressource : Clémentine LECLERCQ.

Un état des lieux sera présenté lors de la prochaine réunion.



2- dossier certification / commission formation / rétro planning

Afin d'entrer dans le dispositif de formation et de respecter les critères définis par la réforme fédérale de l'arbitrage, le dossier d'habilitation est en travaux.

Il sera monté par les coordonnateurs de formation (Christine RENAUD, Isabelle LOMINET, Johann COQUIN), avec Christophe CARON et Hervé TERNEL, en lien avec le Trésorier de la ligue.

La commission se fixe la date limite du 20 octobre 2017 pour le dépôt de ce dossier à la Commission Nationale d'Arbitrage (réponse de la FFHB en attente concernant les délais)

Une réunion de ce groupe de travail est fixée le 13 octobre 2017 à Wasquehal.

3- organisation des plénières (10 septembre Amiens et Hazebrouck) et rattrapage à prévoir

Le Tournoi de l'Avenir à Hazebrouck, par conventionnement avec le club, sera support de la validation des grades des anciens promouvables des Arbitres en région de l'ex-Nord-pas-de Calais. Jean-Pierre REGEMBAL et Michel OVERSTEYNS seront les formateurs responsables de cette circonstance.

Liste des promouvables concernés :

NOM ARB	PRENOM ARB	CLUB
BAERT	ADRIEN	DUNKERQUE
BEERNAERT	ADELIN	ENTENTE 90
DELATTRE	CHRISTOPHE	MARCQ EN BAROEUL
DEVYNCK	GEOFFREY	NOEUX LES MINES
DUCHESNE	JULIEN	MARCQ EN BAROEUL
DUFRENNE	MATTHIAS	MARCQ EN BAROEUL
LEMAN	CORALIE	BOUSBECQUE-WERVICQ
MICHAUX	MAXIME	MARCQ EN BAROEUL
PECHERZ	YOHAN	DUNKERQUE

Les besoins pour le tournoi de 8 binômes le matin, 5 binômes l'après-midi.
Les convocations pour couvrir ce tournoi seront prises en charge par la CTA



La circonstance du Tournoi d'Hazebrouck, le 10 septembre sera utilisée pour organiser le rattrapage des tests des arbitres en région non présents à la plénière de juillet organisée à Carvin (62).

Johann COQUIN et Yohann LEGAL chapoteront les tests sur ce site.

A la même date un site de rattrapage sera organisé à Amiens, pour les arbitres du secteur Picardie. Christophe CARON et Philippe LAFFOLET seront les référents sur place.

4- les désignations (planification)

Un Pôle Désignation est mis en place par la CTA des Hauts de France. Les membres responsables de ce pôle ont été identifiés et sont répartis par bassins de vie.

Constat : encore de nombreux arbitres ne sont, à ce jour, pas encore licenciés.

Principe de fonctionnement :

Les personnes ressources pré-désignent par bassins de vie et/ou par besoin (en fonction de la couverture des territoires).

Les personnes ressources qui elles-mêmes arbitrent ne 'auto-désignent pas.

La validation est faite par le président de la CTA.

La volonté de la CTA est de désigner au mois. L'urgence est de récupérer les disponibilités des arbitres.

Afin de permettre aux arbitres retardataires de renseigner leur disponibilité de septembre, la date limite a été enlevée.

La commission aura à charge de désigner les arbitres sur les 20 sites et ce, pendant 6 dimanches.

5- - articulation DNA/CCA/CTA/CDA/Secteur

Si le maillage est clair et l'articulation sont clair entre DNA/CCA/CTA/CDA, il n'en est pas de même entre la CTA et le secteur. Le Président de la CTA a envoyé un mail au responsable du secteur, avec copie à la DNA et à la CCA en ce sens. En attente de réponse à ce jour.



6- questions des représentants d'arbitres

Synthèse des questions recueillies par Hervé EVRARD (secteur NPC)

QUESTION 1 : *qu'en est-il des arbitres absents au test ?*

En attendant les rattrapages ils ne seront pas activés

QUESTION 2 : *Pouvez-vous rappeler les tarifs à appliquer ?*

Un mémo sera rédigé sur la page d'accueil de l'hand arbitrage afin qu'il soit disponible pour tous arbitres et les clubs :

Prénationale : 40 €

Excellence Reg. : 35 €

Honneur Reg. : 30 €

Championnat Jeunes Région : 30 € (Championnat – 18F : cf. [guide financier](#)

[FFHB](#))

Superviseurs : 45 € (suivi sur match de compétition ou tournois)

Frais kilométriques : 0.30 € / Km

Coupe de France Régionale : application du tarif aligné du niveau de jeu du club qui reçoit.

Exemple : une équipe Honneur reçoit une Prénationale : Tarif : 30 €

QUESTION 3 : *Un barème spécifique aux TQR sera-t-il appliqué ?*

Un barème journée : 50 € de frais de mission (prise en charge par le club sur la base de 3 arbitrages réalisés) et 0.30 km (prise en charge par la Ligue).

QUESTION 4 : *une dotation en équipement est-elle prévue ?*

La Commission étudiera la faisabilité de la commande d'un équipement de représentation commun à tous les arbitres régionaux. Grégory Gosseau recueillera les tailles de chacun.

Le rendez-vous est pris pour la prochaine réunion de CTA le mardi 7 novembre 19h30 à ARRAS